

crédulité. Mais ne pouvoir présenter une chose comme soulagement sans courir le risque d'entrer en conflit avec le ministère, d'où résulteront des poursuites si vous ne réussissez pas à vous entendre, voilà qui est un peu fort.

M. CURRAN: Le sénateur Hayden me permettra-t-il une question? Par "soulagement" entendez-vous seulement le soulagement de la douleur, ou bien l'allègement des symptômes de la maladie?

L'hon. M. HAYDEN: Les deux. Je veux dire soulagement de la douleur et allègement des symptômes.

M. CURRAN: En ce cas, lorsque vous parlez de "soulagement" du cancer, ne voulez-vous pas dire traiter ou guérir, en parlant d'une drogue pour le soulagement du cancer?

L'hon. M. HAYDEN: Non. Pour le soulagement. Prenez, par exemple...

L'hon. M. FARRIS: L'influenza.

L'hon. M. HAYDEN: Une maladie comme l'influenza, par exemple, ou... quelles autres avez-vous de mentionnées ici?

L'hon. M. ROEBUCK: L'obésité s'y trouve.

L'hon. M. HAYDEN: Supposons que j'annonce qu'une drogue allégera les symptômes. Cela signifie que certaines manifestations d'une maladie seront allégées, non pas qu'elle guérira une maladie, bien qu'elle la rendra plus supportable.

L'hon. M. STAMBAUGH: Cela pourrait aussi porter les gens à retarder d'aller voir le médecin jusqu'à ce qu'il soit trop tard.

L'hon. M. HAYDEN: Qu'est-ce que cela prouve?

L'hon. M. STAMBAUGH: Cela prouve qu'un malade souffrant du cancer mourrait pour avoir pris un remède de charlatan. Si vous présentez une chose comme préventive, les gens peuvent en faire usage et ne pas aller voir le médecin.

L'hon. M. HAYDEN: Mais c'est justement du contraire que je parle. Je parle de représentation d'une chose comme soulagement de la douleur ou allègement des symptômes d'une certaine maladie.

L'hon. M. STAMBAUGH: Si vous souffrez du cancer et que les symptômes soient allégés, vous n'irez pas subir d'examen médical.

L'hon. M. HAYDEN: Celui qui, dans les circonstances, n'irait pas se faire examiner, n'irait quand même jamais.

L'hon. M. STAMBAUGH: Oh! si, il irait. Si une personne souffre beaucoup, elle ira se faire examiner.

L'hon. M. HAYDEN: Je préfère en cela ma propre opinion.

L'hon. M. STAMBAUGH: Je pense que quiconque annonce quelque chose pour le soulagement du cancer devrait être poursuivi.

L'hon. M. HAYDEN: Je ne parle de rien pour le soulagement du cancer.

L'hon. M. ROEBUCK: Prenez l'une des affections les plus ordinaires, la hernie, qui figure à l'Annexe A. Si vous ne pouvez annoncer un instrument pour le soulagement de la hernie, vous ne pouvez alors annoncer tous les bandages et autres appareils employés à cette fin?

Le D^r MORRELL: Ils sont annoncés actuellement.

M. CURRAN: Mais on ne les annonce pas pour le soulagement de la hernie. Si vous examiniez ces annonces, vous en verriez une représentation par l'image, mais elles ne sont accompagnées d'aucune prétention relative à la hernie.

L'hon. M. ROEBUCK: C'est-à-dire que cela peut être n'importe quoi à pendre au cou d'une personne?